



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2012-32 du 22 Décembre 2012

Vu la Constitution du 2 décembre 1996 et notamment son article 41,

Considérant qu'il convient de nommer un représentant de l'Empire pour la Pologne (EUROPE),

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article Premier :

M. Philippe MORSKI, Commandant de l'OEI, est nommé Consul de Pologne en Europe.

Article 2

Le consulat de POLOGNE est implanté dans la ville de VARSOVIE.

Article 3

Le Consul de Pologne, représente l'Empire sur ce territoire étranger et est habilité à lier toutes relations diplomatiques utiles avec les autorités de Pologne.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex